



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lieux de rétention

Question écrite n° 126693

Texte de la question

M. Olivier Dosne interroge M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur la pertinence de la localisation du centre de rétention administrative de Vincennes. En effet, samedi 14 janvier 2012, ce sont près de 200 personnes qui se sont rassemblées aux abords du bois pour manifester contre les centres de rétention. Suite à la révolte qui avait engendré l'incendie et la destruction de ce centre en juin 2008, six sans-papiers ont été condamnés en appel le vendredi précédent, ce qui a provoqué la manifestation de mouvements « autonomes » voire anarchistes. Ce centre de rétention est source de trop nombreuses échauffourées aux abords du bois de Vincennes et accroît l'insécurité déjà très présente dans ce périmètre. Le bois de Vincennes doit faire face à de nombreuses difficultés comme les sans-abris, la prostitution, la foire du Trône et récemment le souhait de voir s'installer les gens du voyage par la mairie de Paris. Il est urgent de délocaliser ce centre de rétention et de rendre ces locaux à l'école de police parisienne. Le RER A permet l'arrivée régulière de dangereux manifestants et il est indispensable que les usagers des transports ainsi que les habitants des abords du bois de Vincennes ne soient plus mis en danger. Il souhaiterait donc savoir dans quelle mesure le Gouvernement entend-il rendre ses droits au bois de Vincennes et régler enfin les problèmes d'insécurité liés au centre de rétention de Vincennes.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dosne](#)

Circonscription : Val-de-Marne (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 126693

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 2012, page 799

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)